

Assemblée générale de MIRANA 18.03.2022

Personnes présentes

Comité : Suzanne Vez, Juliane Dind, David Gastaldi, Coraline Suchet, Catherine Hugon Lovey, Marie-Lorraine Thévoz

Membres : Steven Grivel, Jean-Marie Thévoz, Catherine Déletra

Personnes excusées

Johann et Sophie Rohner, Fabienne Wicki, Loïc Legland, Markus Baumann, Geneviève et Philippe Dind

Ouverture de la séance à 20h05 par Juliane Dind qui souhaite la bienvenue.

Lecture et acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 par Catherine Hugon Lovey.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rapport des activités en Suisse

Suzanne Vez présente le rapport d'activités en Suisse :

Le comité de l'association s'est réuni 6 fois sur l'année 2021.

C'était une année un peu particulière, où notre présidente a dû se mettre en retrait pendant presque toute l'année suite à des problèmes de santé.

Comme Suzanne Vez avait indiqué ne plus être co-présidente lors de l'assemblée générale de l'année passée, le comité a eu des discussions sur la repourvue de ce poste. En conclusion comme personne n'était intéressé par ce poste il n'a pas été repourvu, chacune s'engageant selon ses disponibilités, compétences et envies. Cela ressemble à une gouvernance plus horizontale et c'est très enrichissant pour toutes.

Durant les rencontres du comité, nous avons travaillé sur des thèmes tels que :

- la pérennité de l'association à Tana, Mirana approchant de l'âge de la retraite.
- notre positionnement face à la Fedevaco :
 - actuellement nous sommes bloquées car nous n'arrivons pas à présenter un projet. Nous ne comprenons pas les termes utilisés dans les différentes marches à suivre ou formations qui nous sont présentées par ex : « *Il s'agit là d'un atelier de réseautage autour des projets des finalistes, axé sur la minimisation des*

risques et l'optimisation de la résilience des projets. En intégrant des éléments de gamification, il favorise les échanges entre les participants de manière ludique »

- nous nous sommes interrogées sur l'utilité que pourrait avoir la Fedevaco pour nous. On a vu que le réseautage était compliqué. Nous avons listé quelques points qui pourraient faire l'objet d'une demande de financement : entretien du bâtiment du centre - tournée des danseurs sourds en Suisse - refonte du site internet.

- nous nous sommes posées la question de l'importance de trouver de nouveaux membres de l'association et de quelle manière. Nous avons également envisagé la possibilité qu'une nouvelle personne rejoigne le comité.

- nous avons récolté du matériel scolaire, médicaments, pièces de voiture et envoyé tout cela par container. Merci à Jean-Marie Thévoz d'avoir assuré le transport pour amener tout cela à Bâle.

- nous avons organisé le brunch et la promenade solidaire en septembre (en remplacement du souper de soutien) qui a été un beau succès et qui a permis de faire connaître l'association à un autre public (familles).

- nous avons également participé au marché de Noël solidaire de la Fedevaco et de Pôle Sud.

Nous profitons de remercier Iando d'avoir pris le temps, lors de son séjour à Tana durant l'été 2021, d'aller au marché et de choisir de l'artisanat que nous avons pu vendre lors du brunch et du marché solidaire.

Nous remercions également Steven pour l'impression des documents qui sont envoyés aux membres durant l'année et Catherine et son équipe pour la mise sous pli.

Un grand merci aux membres du comité pour leur engagement.

Nouvelles de Madagascar

Juliane Dind donne des nouvelles de Madagascar.

Les nouvelles du pays sont toujours catastrophiques. Mais au centre, les activités ont pu être maintenues le plus souvent possible (hors temps de confinements).

Volet enseignement :

- 10 élèves fréquentent la classe d'enseignement spécialisée, dont 3 jeunes enfants qui viennent d'arriver et apprennent la langue des signes avant de pouvoir être intégrés dans les classes ordinaires l'année prochaine.
- Les adultes avec une déficience intellectuelle continuent à travailler au centre (entretien, repas et artisanat)

- 12 élèves sont intégrés dans les classes primaires de l'école « Le Poulain ». Tous les élèves ont réussi leur année et 2 élèves ont réussi leur certificat de fin de scolarité primaire, ce qui est un beau succès étant donné les interruptions de cours dues au covid-19.
- 7 élèves sont intégrés dans les classes secondaires
- Pendant les confinements, les élèves sont venus trois fois par semaine au centre pour bénéficier d'appuis scolaires car sans cela, c'était difficile pour eux de réaliser les devoirs fournis par les enseignants.
- Les enseignantes ordinaires travaillent dans des conditions très difficiles. Leurs salaires sont trop faibles et elles doivent souvent faire un autre travail après l'école pour réussir à s'en sortir financièrement. Elles sont donc épuisées et souvent absentes (malades). Les éducateurs du centre prennent alors le relais pour enseigner dans les classes. Mirana aide régulièrement les enseignantes pour qu'elles puissent s'en sortir financièrement.

Covid-19 :

Tous les éducateurs ont été vaccinés sauf le gardien et sa famille. Les gestes barrières sont toujours appliqués au centre et enseignés aux enfants.

Formation professionnelle :

- Deux jeunes ont terminé leur formation de menuiserie et ont reçu leur diplôme.
- Deux jeunes ont terminé leur formation de boulangerie à Tamatave. Le responsable de cette formation les a choisis pour un nouveau projet de fabrication de biscuits très nutritifs destinés aux ONG qui interviennent dans les régions touchées par la famine. Les jeunes sont actuellement formés pour cela et d'ici quelques mois, ils seront engagés comme salariés.

Autres nouvelles :

- Les repas de midi au centre sont très importants pour tous. Les prix des denrées alimentaires et des médicaments ont énormément augmenté ce qui met les familles dans de grandes difficultés.
- Le cours de théâtre et de danse ont dû être interrompus à cause des mesures covid
- Malgré l'augmentation de l'insécurité, le centre n'a heureusement pas été victime de cambriolage
- Le centre a reçu quelques visites durant l'année
- Tout récemment, un des fils du gardien est décédé. Cela a été un grand choc pour tout le monde. Il est probablement décédé des suites du covid et du manque de traitement adéquat.

Situation à Madagascar

- Plusieurs cyclones successifs ont touché Madagascar et ont fait beaucoup de dégâts en particulier sur la côte-Est. Il y a également eu des inondations causant de gros dégâts aux récoltes.
- Tout le pays fait face à une grosse augmentation des prix : les produits de première nécessité sont cinq fois plus chers depuis les trois derniers mois suite à deux années de très mauvaises récoltes (l'année passée suite à la sécheresse, cette année, dû aux inondations). Les routes sont en mauvais état ce qui crée des problèmes d'acheminements.

Par conséquent, Mirana a demandé à ce qu'on augmente les versements provisoirement de façon à pouvoir augmenter les salaires, payer les frais qui ont augmenté, et avoir une petite réserve.

Le contraste est grand entre la situation à Madagascar en général et le centre qui continue de fonctionner.

Rapport des comptes (cf annexe)

David Gastaldi, caissier, présente les comptes. Cf. annexe.

Le compte épargne de la Poste a été supprimé par la Poste. L'argent a été transféré sur le compte courant de l'Association.

Depuis la décision de l'année passée, les cotisations sont affectées au capital et les dons aux fonds affectés.

Questionnement par Jean-Marie Thévoz : est-ce que le contenu du versement est différencié entre ce qui est destiné aux salaires, aux charges du centre, etc. ? Non, le versement est global, Mirana gère ensuite l'enveloppe qu'elle reçoit. Par contre, elle tient des comptes qui nous permettront par la suite de savoir combien verser pour les retraites.

Le fond pour le projet Boulangerie est bientôt épuisé, mais il pourra être réapprovisionné par nos fonds propres. Au besoin, le comité peut également faire des transferts d'un fond affecté à un autre.

Rapport des vérificateurs (cf annexe)

Steven Grivel et Jean-Marie Thévoz se sont penchés sur les comptes, ils en relèvent son excellente tenue et leur exactitude. Ils remercient le caissier pour son travail et proposent à l'assemblée de lui donner décharge.

Décharge est donnée au caissier avec les remerciements d'usage ainsi qu'aux vérificateurs par l'assemblée.

Election du comité et des vérificateurs

Les personnes suivantes se présentent à l'élection au comité :

Juliane Dind, présidente

Suzanne Vez, membre

David Gastaldi, caissier

Catherine Hugon Lovey, co-secrétaire

Coraline Suchet, membre

Marie-Lorraine Thévoz, co-secrétaire

Elles sont réélues par l'assemblée.

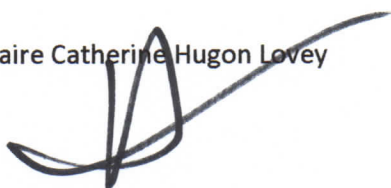
Steven Grivel et Johann Rohner sont nommés vérificateurs des comptes pour l'année 2022.

Divers

- Jean-Marie Thévoz propose d'ajouter une clause de protection dans les statuts : « ne peut faire l'objet d'une décision à l'Assemblée Générale qu'une proposition inscrite à l'ordre du jour. ». La proposition sera étudiée par le comité par lors de leur prochaine réunion.

La séance est levée à 21h14

La secrétaire Catherine Hugon Lovey

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.